

Toulouse, le 21 Octobre 2018

**Association Deux Pieds Deux Roues**

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon et Délégation AF3V pour la Véloroute « Le canal des Deux Mers à vélo » (V80)

Julien Savary délégué régional

Tél. : 05 61 11 87 09 / 06 33 59 03 35 /E-mail : [j-savary@wanadoo.fr](mailto:j-savary@wanadoo.fr)

Objet : Demande de création d'une Voie Verte (Véloroute V80) sur le chemin de halage du canal du Midi lors des travaux de confortement entre Carcassonne, Trèbes et Marseillette (23km) fin 2018

À M. André Viola, président  
Conseil Départemental de l'Aude

Monsieur le Président,

Vous avez décidé d'aménager en Voie Verte le chemin de halage du canal de Midi, et cette future « Véloroute le canal des Deux Mers à vélo » (V80) sera un itinéraire majeur pour les déplacements actifs à pied et à vélo, et aura des impacts positifs sur la fréquentation touristique. Ce sera un axe apprécié et utilisé par les habitants, et par les touristes.

Suite aux fortes pluies et aux inondations survenues dans l'Aude les 14 et 15 Octobre dans la région de Carcassonne - Trèbes, le canal du Midi a subi de gros dégâts : débordement, effondrement de la digue en plusieurs endroits, affaissement des berges, chutes d'arbres, ... Voies Navigables de France a interdit la navigation et la promenade sur les berges du canal entre Carcassonne et Trèbes (14km) et entre Trèbes et Marseillette (9km).

D'importants travaux de confortement du canal du Midi et de ses berges vont devoir être réalisés sur ces parties dans les mois qui viennent.

La Délégation Régionale de l'AF3V, qui agit pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes, vous demande de profiter de ces travaux de confortement pour améliorer en même temps le revêtement du chemin de halage en posant une couche de roulement de bonne qualité.

La réalisation simultanée des travaux de confortement et des travaux de revêtement du chemin de halage permettrait de réaliser des économies.

Votre Département pourrait ainsi ouvrir en 2019 un premier tronçon de la Véloroute Le Canal des 2 Mers à vélo (V80) entre Carcassonne et Marseillette.

Votre Département pourrait aussi chercher à bénéficier, pour ces travaux sur une Véloroute d'intérêt national (V80), des financements mis en œuvre par l'Etat à travers le nouveau Plan National Vélo annoncé par Mr le Premier Ministre en Septembre 2018.

Nous espérons que vous prendrez en compte notre demande. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien SAVARY  
Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues  
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Copie à : M. Jean Abele, directeur Direction territoriale Sud-Ouest Voies Navigables de France